

Il serait bien difficile aujourd'hui de remonter à la source réelle de ces chansons ; il ne serait guère possible d'établir d'une manière positive en quelle partie de la France, en quelle province, en quel village elles ont d'abord reçu le jour. Aussi, n'a-t-on là-dessus que des indications incertaines.

Comme le fait si bien remarquer M. Champfleury,* quelques-uns de ces poètes populaires, imitant en cela les exemples partis de haut lieu, ont bien voulu se passer la gloriole de consacrer au moins un couplet de leurs chansons, ordinairement le dernier, à l'énumération de leurs noms, titres et qualités : ils ont même fait connaître le nom du *pays* † qui les a vus naître : et c'est ainsi que le dernier couplet commence souvent par ces mots :

Qui a fait cette chanson ?

ou

Qui a fait cette jolie chanson ?

Mais tous n'ont pas porté aussi loin le souci de la paternité ; et l'on comprend aisément que transportés d'une province à une autre province, d'un village à un autre village, par les voyageurs, par les soldats, par les matelots, ces chants sont parvenus à se populariser dans plusieurs départements, dans plusieurs villages étrangers, et ont fini par s'y nationaliser, pour ainsi dire.

Quoiqu'il en soit, on ne saurait, sans un intérêt

* Auteur des "Chansons populaires des Provinces de France."

† En France, de même qu'en Belgique, les paysans donnent le nom de *pays* au département, et même au village où ils sont nés : de même qu'ils appellent mon *pays*, ma *paysie* celui, celle qui est né au même village.